



Accueil De Loisirs
Club Saint-Quentin

VACANCES d'été Du 15 au 17 juillet 2020

Enfants du CP au CM2



Contacts :

Grégoire Deren - loisirs@club-saint-quentin.fr - 06 95 140 430

Club Saint-Quentin

6 rue Blaise Pascal -78960 - Voisins le Bretonneux

Chers parents,
Dans le cadre du Club, vos enfants vivront ensemble et dans un esprit de fraternité, les multiples activités préparées par les animateurs, ponctuées par des moments de découvertes et de pratique d'attitudes chrétiennes. Cette proposition s'adresse à tous les enfants du primaire (baptisés ou non) qui désirent en faire l'expérience.

A l'image de l'éducation bienveillante de Saint Jean Bosco, nous voulons créer un lieu de vie chrétienne propre à favoriser l'épanouissement et la structuration des jeunes, où chaque enfant accueilli se sente écouté, respecté et valorisé pour ce qu'il est. Pour les accompagner, une équipe d'animation a été constituée sous la responsabilité de **Grégoire Deren, directeur de l'accueil**, et se compose de bénévoles, dont certains sont titulaires du brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur (BAFA), tous prêts à donner de leur temps, de leur énergie, de leur joie de vivre et de leurs compétences pour faire vivre une semaine inoubliable à vos enfants.

INFOS PRATIQUES

Public accueilli : du CP (ou 6 ans révolus) au CM2

Périodes d'accueil : du mercredi 15 au vendredi 17 juillet 2020

Lieu d'accueil : Club Saint-Quentin, 6 rue Blaise Pascal,
78960 Voisins le Bretonneux

Horaires d'accueil du matin : de 8h00 à 9h30.

Horaires de départ le soir : de 17h15 à 18h30

Merci de signer la feuille d'émargement à l'arrivée de votre enfant et à son départ. Les signatures font foi du transfert de responsabilité. **Pour les enfants récupérés par une autre personne mineure (grand(e) frère/sœur), ou autorisé à rentrer seul, les parents doivent compléter et signer la décharge prévue pour ces occasions.**

Modalités d'inscription :

Les inscriptions s'effectuent au Club : 6 rue Blaise Pascal, 78960, Voisins le Bretonneux par courrier, ou aux heures de secrétariat (mardi - jeudi, 9h - 12h, 14h - 16h). Adresse : 6 rue Blaise Pascal, 78960 Voisins le Bretonneux

L'inscription de l'enfant est validée avec le dossier administratif complet.

Annulation et remboursement :

Les annulations signalées après le **jeudi 2 juillet, 16h00** ne pourront être remboursées, sauf pour des raisons médicales.

Possibilité d'émission d'attestation pour les comités d'entreprises.

Retards et absences :

L'inscription s'effectue pour les 5 jours. Seules les absences pour raisons médicales sont acceptées.

En cas de retard (après 9h30) ou d'absence, merci de prévenir le directeur, Grégoire Deren, au 06 95 140 430.

Santé des enfants / médicaments :

Ils sont strictement interdits sans justificatifs !

L'équipe d'encadrement peut administrer des prescriptions par voie orale uniquement, seulement avec **le double de l'ordonnance du médecin** (posologie lisiblement écrite), et **une décharge parentale** autorisant les animateurs à administrer le médicament.

Les médicaments doivent être apportés dans leur boîte d'origine, avec sa notice, et marqués du nom de l'enfant. (Art L.4161-1 code de la santé publique (ex. art L.372 du même code))

Tarifs et règlements :

Les tarifs sont calculés en fonction de vos revenus, tels qu'exposés ci-dessous, et sont applicables sur production d'une attestation de votre quotient familial CAF (attestation téléchargeable sur le site de la CAF dans votre espace personnel). **Sans présentation de ce document, le tarif D s'applique automatiquement.**

	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D
Fourchette quotients CAF	< 620€	de 620€ à 1250€	de 1250€ à 1650€	> 1650€
Prix semaine	10 €	50 €	55 €	60 €

Une **réduction de 6€** (sur le prix de la semaine d'activité) est appliquée à **partir du 2^{ème} enfant** inscrit. Ex : famille en tarif C, coût de la semaine du 2^{ème} enfant = 49 €

Éléments à joindre au dossier d'inscription :

- Le dossier d'inscription (ci-après)
- La fiche sanitaire de liaison **dûment complétée et signée** par les responsables de l'enfant. Cette fiche est disponible sur le site internet du Club.
- La copie des vaccins (DTP notamment) à jour
- L'attestation de quotient familial CAF
- L'attestation nominative de l'assurance responsabilité civile et individuelle de l'enfant en cours de validité
- Tout document justifiant d'un dispositif d'accueil particulier nécessaire à votre enfant souffrant d'un handicap ou de pathologies complexes. (Protocole d'accueil individualisé-PAI ou PAP). Un rendez-vous préalable à la semaine d'accueil devra être prévu entre les parents et la directrice afin d'organiser dans les meilleures conditions l'accueil de votre enfant.
- **Le chèque d'adhésion de 18€, remis séparément du règlement de la semaine, si votre enfant s'inscrit pour la 1^{ère} fois, depuis le 01/09/2019.**
- Le règlement de la semaine d'accueil : chèque à l'ordre de « Club Saint-Quentin ». Nous vous remercions de noter le nom et prénom de votre enfant au dos de chaque chèque. Les chèques ANCV sont acceptés.

Les temps de repas :

Le déjeuner est à apporter par chaque enfant. Micro-ondes et réfrigérateur sont disponibles. Nous vous remercions de :

- mettre les repas dans un **sac marqué au nom de votre enfant**
- utiliser des Tupperware compatibles avec micro-onde.
- **boissons soda interdites** (fanta, coca, oasis...). Les briques de jus sont acceptées.
- **éviter les denrées trop fragiles : les viandes doivent être bien cuites, et transportées dans un sac réfrigéré pour éviter les ruptures de la chaîne du froid.**
- **rapporter une serviette de table personnelle pour votre enfant.**

Les échanges de denrées entre enfants sont interdits.

Le goûter est fourni par le Club.

A ne pas oublier :

- 1 panier repas (du midi) pour chaque jour.
- 1 bouteille d'eau ou gourde

- chapeau/ casquette, lunettes de soleil (+un vêtement léger de pluie)
- crème solaire (personnelle à chaque enfant)- merci d'y apposer le nom
- **une paire de chaussons (type chaussons de gymnastique ou chaussure d'intérieur) pour éviter de salir les salles trop rapidement.**
- **un livre personnel que l'enfant pourra laisser dans son casier et que lui seul utilisera pendant les temps calme ou de récréation.**

Mesures particulières d'accueil – COVID 19 :

- **les locaux seront équipés de gel hydroalcoolique** (en cas de besoin, et son utilisation sera surveillée par un adulte pour les plus jeunes) Les enfants seront invités à se laver les mains avec du savon à leur arrivée au Club, avant et après les activités, avant et après les temps de repas, et après tout passage aux toilettes. Vigilance accrue des animateurs. Le séchage se fera au moyen de sopalin.

- les animateurs et adultes au contact des enfants porteront un masque. Il appartient aux familles de fournir un masque à leur enfant s'ils le désirent, et s'ils sont capables de les porter dans des conditions satisfaisantes.

- **les familles**, à leur arrivée au Club, et au moment de la récupération de leurs enfants, devront **porter un masque** (adultes de plus de 11 ans) **et respecter le marquage au sol** permettant la distanciation. Nous vous remercions de ne pas rester dans l'enceinte du Club après avoir récupéré vos enfants. Les parents ne rentreront pas dans les locaux.

- **Les salles seront aérées** le plus possible (avant l'ouverture de l'accueil et chaque fois que la situation le permet.

- Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par l'encadrement doit conduire à son isolement et au port d'un masque. En cas de doute sur les symptômes, une prise de température peut être réalisée par le responsable sanitaire. **En cas de symptômes, les parents de l'enfant sont avertis et doivent venir le chercher. L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau dans l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en ACM.**

Fiche d'inscription – Les supers héros : 15-17 juillet 2020

AUTORISATION DE PARTICIPATION AUX ACTIVITES

M / Mme _____

adresse : _____

tel 1 : _____ tel 2 : _____

e mail _____

autorise mon enfant, _____

à participer à toutes les activités proposées par le Club Saint Quentin, dans le cadre du projet pédagogique élaboré avec l'équipe d'animation, pendant les vacances d'été (du 15 au 17 juillet 2020).

RENSEIGNEMENTS ENFANT

NOM _____

PRENOM _____

DATE DE NAISSANCE ____ / ____ / ____ AGE ____

N° de Responsabilité Civile (RC) : _____

AUTORISATION DE PRISE DE VUE

J'autorise mon enfant à être photographié dans le cadre des activités des vacances de juillet 2020, en vue d'une possible utilisation sur différents supports pouvant servir à la communication (écrit, électronique, audiovisuel).

OUI

NON

AUTORISATION DE SORTIE

J'autorise mon enfant à prendre les transports en commun dans le cadre des activités organisées par le Club (autorisé par le gouvernement dans cette 2^{ème} phase de déconfinement) OUI NON

Je souhaite recevoir la newsletter mensuelle du Club ? OUI NON

Les personnes autorisées à venir récupérer mon/mes enfant(s) sont :

M./Mme _____ Tel _____

M./Mme _____ Tel _____

M./Mme _____ Tel _____

La carte d'identité sera demandée aux personnes qui viennent récupérer les enfants pour la 1^{ère} fois.

Je prévois de venir récupérer mon/mes enfant(s) vers _____ heures.

J'autorise mon enfant à rentrer seul à _____
(préciser l'heure) (Merci de joindre la décharge correspondante)

Merci de cocher la case qui correspond à votre tarif :

	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D
Prix semaine	<input type="checkbox"/> 10 €	<input type="checkbox"/> 50 €	<input type="checkbox"/> 55 €	<input type="checkbox"/> 60 €

Je ne souhaite pas bénéficier de la tarification en fonction des quotients CAF

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____
déclare exacts tous les renseignements portés sur cette fiche.

J'autorise le Club Saint-Quentin à utiliser mes coordonnées, dans le cadre de la correspondance des activités du Club.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par le secrétariat du Club Saint-Quentin. Conformément à la loi « informatique et libertés » et au RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le secrétariat.

Fait le : _____

Signature (du responsable légal)